



Politique familiale
et des aînés en forme
2023-2028



Sondage :
Léger

Collaboration :
Monsieur Robert B. Brière, Espace Muni

Photographie :
Mathieu Dupuis
Élye Carrier

Graphisme et impression :
Impression rectoverso

Sources des données statistiques :
Statistiques Canada, Recensement 2011 et 2021
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi-Ouest
Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue



Crédit photo : Mathieu Dupuis



En partenariat avec



Table des matières

Mot de Jaclin Bégin, préfet	4
Mot de Michael Otis, élu responsable de la question de la famille et des aînés	5
Membres du comité de pilotage	6
Portrait	7
Nos valeurs	10
Nos définitions	10
La famille	10
Les aînés	10
Les étapes de la démarche	11
Les principes liés au vieillissement actif	11

Les enjeux	12
Les axes d'intervention	12
Plan d'action 2023-2028	13
Axe 1 : Administration municipale	14
Axe 2 : Aménagement du territoire et habitation	15
Axe 3 : Sécurité et communication	16
Axe 4 : Environnement	18
Axe 5 : Mobilité et transport	18
Axe 6 : Sports, culture, loisirs et vie communautaire	19
Axe 7 : Santé et services sociaux	21
Axe 8 : Études et travail	22

Mot de Jaclin Bégin, préfet

En mon nom personnel et au nom des membres du conseil d'administration, je suis fier de vous présenter notre deuxième mouture de la Politique familiale et MADA de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRC). La réalisation de cette politique démontre, une fois de plus, notre volonté de mettre la famille et les aînés au cœur de nos préoccupations et de celles de nos citoyens.

Sur notre territoire, nous recensons actuellement 2780 familles avec enfants. Ce sont désormais 41 % de nos citoyens qui sont âgés de 55 ans et plus.

À la lumière de nos consultations, certains enjeux retiennent davantage notre attention comme celui du vieillissement de notre population. Il faut constamment trouver des moyens de maintenir nos services de proximité et comme nous avons un magnifique territoire de 21 municipalités étalées sur 3312 km², l'enjeu du transport est une grande préoccupation. De plus, nous affichons le triste record du plus haut taux de décrochage de la région. Il faut poursuivre le travail en vue de favoriser la réussite éducative chez nos jeunes, notre avenir.

Notre objectif est simple: assurer une meilleure qualité de vie pour nos jeunes, nos familles et nos aînés.

Je tiens à reconnaître le travail des membres du comité pilotage qui ont investi beaucoup de temps et d'efforts pour la mise à jour de cette «Politique familiale et MADA» de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Merci à tous!

Jaclin Bégin



*Mot de **Michaël Otis**, élu responsable de la question de la famille et des aînés*

Lorsque je me suis impliqué dans le monde de la politique municipale, mon principal objectif était de répondre aux besoins des citoyens. En tant qu'élu, il est important de porter attention au fait que les besoins pour chacune des générations sont distincts. Dans toutes nos décisions, il faut prendre un pas de recul et de se demander l'impact que cela aura sur la qualité de vie de nos citoyens de tous âges.

Une politique familiale ainsi qu'une démarche MADA implique un processus de consultation et d'analyse qui facilite notre compréhension des enjeux et des besoins de nos familles, nos jeunes et de nos aînés. D'ailleurs, pour l'ensemble du territoire, ce sont, en tout, 1323 aînés de 55 ans et plus ainsi 1328 familles qui ont été consultés.

Tout cela par le biais du sondage téléphonique de la firme Léger à l'automne 2019 ainsi que les consultations dans 11 différentes municipalités des 4 coins de l'Abitibi-Ouest, de 2020 à 2022, qui nous ont grandement alimentés dans nos réflexions.

Nous en sommes maintenant à l'aboutissement de tout ce travail de notre comité de pilotage, que je tiens à souligner. Ils nous ont donné leur temps et leur expertise terrain; c'est grâce à eux ainsi qu'aux généreux citoyens qui ont participé à nos sondages que cette actualisation de la Politique familiale et des aînés en forme peut voir le jour. Grâce à cet outil, nous sommes en mesure de nous donner des objectifs concrets ainsi qu'une vision concertée à la grandeur de notre MRC.

Je suis heureux d'être le fier répondant auprès des maires de la MRC d'Abitibi-Ouest dans ce dossier. Soyez assuré de mon implication et de mon dévouement à cette cause.

Michaël Otis



Membres du comité de pilotage

<i>Michael Otis</i>	Élu responsable de la question des familles et des aînés
<i>Julie Mainville</i>	Chargée de projet, MRC d'Abitibi-Ouest
<i>Nathalie Marcotte</i>	Organisatrice communautaire, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
<i>Carmelle Bernier</i>	Représentante des aînés
<i>Line Ouimette</i>	Centre d'action bénévole l'Amicale
<i>Suzie Domingue</i>	Représentante des aînés
<i>Caroline Tauthier</i>	Kinésiologue, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
<i>Joelle Dion</i>	Sûreté du Québec
<i>Caroline Larouche</i>	Représentante jeunesse, Carrefour jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest
<i>Carole Touzin</i>	Représentante des aînés, Regroupement des proches aidants d'Abitibi-Ouest
<i>Joanie Poliquin</i>	Personne-contact, Regroupement des organismes communautaires de l'Abitibi-Ouest
<i>Cynthia Lefebvre</i>	Représentante des familles, Maison des familles d'Abitibi-Ouest

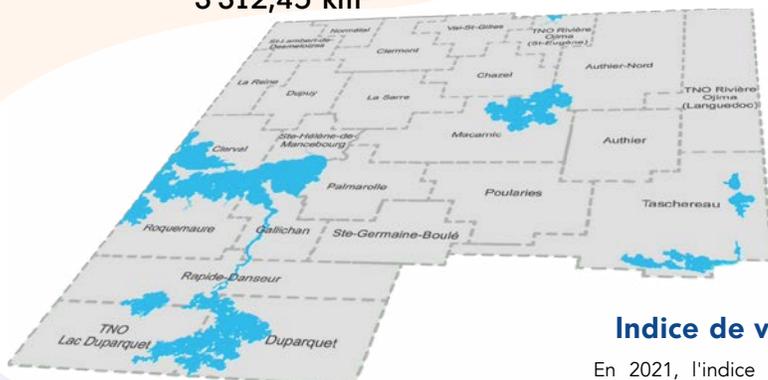
Remerciements pour leur précieuse collaboration en cours de démarche :

<i>Sylvie Perreault</i>	Ancienne conseillère municipale à La Reine
<i>Mélissa Larouche</i>	Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest

MRC d'Abitibi-Ouest

Quelques faits saillants

Superficie : 3 312,45 km²



Âge médian



L'âge médian de la population de l'Abitibi-Ouest en 2021 était de **46,8** ans, ce qui est 3 ans supérieur à celui de la province de Québec qui était de **43,2** ans.

Indice de vieillesse

En 2021, l'indice de vieillesse pour le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest était de **1,09** comparativement à celui de la province de Québec qui était de **0,96**.



Population

20 526 résidents

Population totale selon l'âge et le genre

	Masculin	Féminin
0-4 ans	515	510
5-14 ans	1 270	1 110
15-19 ans	575	575
20-24 ans	480	385
25-44 ans	2 265	2 135
45-54 ans	1 125	1 085
55-64 ans	1 815	1 730
65-74 ans	1 540	1 415
75-84 ans	720	785
85 ans et +	210	290
	10 515	10 010

Évolution de la population

De 2011 à 2021, la population de la MRC d'Abitibi-Ouest est passée de 21 003 à 20 526 personnes, ce qui représente une baisse de 2 % (477 personnes). Durant la même période, la population de la province a augmenté de 7,6 %.

65 ans et +

En 2021, il y avait 4 950 personnes âgées de plus de 65 ans sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest. Ce nombre représentait 24 % de la population totale du territoire. À l'échelle provinciale, les personnes âgées de plus de 65 ans représentaient 20,6 % de la population totale.

Types de familles

En 2021, on recensait 5 850 familles. En plus des familles, on comptait 3 940 personnes hors famille de recensement dont 3 180 personnes vivant seules.

Type de famille	Sans enfant à la maison	Avec enfants à la maison
Couple	3 080 (52,6 %)	2 015 (34,4 %)
Monoparental		765 (13 %)

% d'hommes / femmes

	2011	2021
Hommes	50 %	51 %
Femmes	50 %	49 %

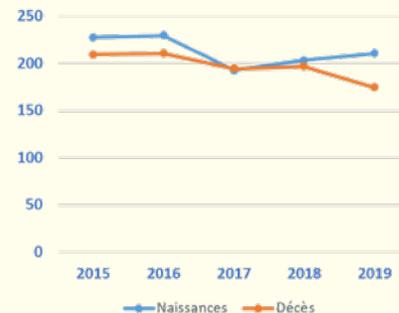


Revenu des familles

En 2020, le revenu total moyen des ménages était de 83 400 \$ tandis que le revenu total médian était de 67 500 \$. En comparaison, le revenu total moyen des ménages pour la province était de 92 000 \$ tandis que le revenu total médian était de 72 500 \$.



Naissances/Décès



Source : Institut de la statistique du Québec - 3 juin 2020

État matrimonial

Marié(e) / non séparé(e)		31,3 %
Union libre		29,4 %
Célibataire		25,9 %
Séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve		13,4 %

En 2021, 60,7 % des résidents de l'Abitibi-Ouest vivaient en couple, que ce soit sous la forme de couple marié ou en union libre.

Diplomation

31 % de la population âgée de 15 ans et plus ne détient aucun diplôme. Si on se limite aux personnes âgées entre 25 et 64 ans, ce pourcentage diminue à 22 %.

En 2018, le taux de décrochage scolaire en Abitibi-Ouest était de 15 % (MEES).

Parmi les 25 à 64 ans ayant réalisé des études postsecondaires, 34 % sont de niveau formation professionnelle, 13 % collégial et 10 % universitaire.

Densité de la population

En Abitibi-Ouest, nous comptons 6.2 habitants au km².

Accès à Internet

En matière de branchement Internet, un foyer est considéré bien desservi par un service Internet lorsque son branchement répond aux standards du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ce qui signifie un service Internet offrant des vitesses de 50Mb/s en téléchargement et de 10Mb/s en téléversement. En 2020 dans l'ensemble du territoire, ce sont 60 % des foyers qui étaient considérés comme bien desservis (5467 foyers sur 9104).

Source: MRCAO Portrait de la couverture Internet haute vitesse, novembre 2020

Population active totale de 15 ans et +

En 2021, le taux d'emploi était de 54.6 % et on comptait 605 chômeurs.

Types de logements et coûts d'habitation

La valeur moyenne des logements occupés par des propriétaires est de 119 718 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest.

75 % des ménages sont propriétaires. 8,7 % des ménages propriétaires et locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. De ce nombre, 60 ménages occupent un logement de taille non convenable pour leurs besoins.

L'offre au niveau des loyers modiques se déploie comme suit: sur un total de 197 unités pour l'ensemble du territoire, 173 sont réservées aux personnes de 50 ans et plus et il y a 24 unités pour les familles. Dans le volet PSL (programme supplément au loyer), destiné aux 49 ans et moins sans enfants, il y a 36 places au total en Abitibi-Ouest.

Transport Coup de pouce

En 2022, en Abitibi-Ouest, il y avait 2113 abonnés au service de transport collectif Transport Coup de pouce.

Source: MRCAO données Transport Coup de pouce 2022



Portrait

Nos valeurs

- ❖ *Égalité*
- ❖ *Respect*
- ❖ *Solidarité*

Nos définitions

La famille

La famille est un lieu privilégié d'apprentissage, de socialisation et de développement sur les plans tant affectif que cognitif et social. Ils sont unis par les liens génétiques, légaux ou affectifs et partageant des principes, des valeurs, des projets, une histoire et une culture. Bien que les liens intergénérationnels y soient toujours présents, elles évoluent dans diverses configurations parentales : monoparentalité, homoparentalité, biparentalité, famille d'accueil etc. Les membres se soutiennent réciproquement à tous les stades de leur évolution. Au fil des années, nous remarquons une belle progression et un changement au niveau de la complémentarité intergénérationnelle.

Les aînés

Statistiquement reconnu à partir de l'âge de 55 ans, et ce, peu importe la jeunesse de leur cœur; l'accès au statut d'aîné est un processus normal de la vie et un privilège.

Les aînés sont notre histoire et c'est par eux que se transmettent nos traditions. Ils aident au bien-être de la communauté par leur implication bénévole, leur apport culturel, en plus d'apporter une complémentarité de connaissances et d'aptitudes à la génération actuelle pour former un tout sociétal d'une plus grande richesse.

Les étapes de la démarche

Le travail de mise à jour de cette politique a été amorcé dès l'automne 2019 et s'est échelonné jusqu'à l'automne 2022. Un bilan de la première politique a été fait et ensuite une actualisation du portrait du territoire sur le plan démographique, socio-économique et des services présents en milieu rural et urbain. Dès la fin de l'année 2019, une première consultation téléphonique à l'échelle territoriale a été faite par la firme Léger permettant de nous aiguiller sur la réalité du milieu. Profitant des travaux d'élaboration / mise à jour de 11 municipalités en Abitibi-Ouest, le comité de pilotage a pu être alimenté grâce aux diverses démarches de consultations réalisées entre 2020 et 2022 dans ces municipalités. Le tout a permis de dépeindre les réalités et disparités de services entre les différents pôles de notre territoire. Une fois les enjeux bien identifiés pour les familles et les aînés, les travaux se sont poursuivis en 2 sous-comités : un pour la famille et un pour les aînés. Au cours de 2022, des rencontres de validations avec divers acteurs significatifs œuvrant auprès de ces clientèles ont été réalisées en vue d'une identification juste des priorités en Abitibi-Ouest.

Les principes liés au vieillissement actif

Tout au long de la démarche, pour le comité de pilotage ainsi que le conseil municipal, ces principes sont demeurés omniprésents dans les réflexions et discussions.



Les enjeux

- Maintien à domicile des aînés / accès aux soins de santé
- Exode des jeunes
- Maintien et développement de services de proximité
- Maintien du dynamisme des communautés rurales
- Accessibilité au transport collectif inter municipal et inter MRC
- Décrochage scolaire important des jeunes
- Conciliation travail-famille parfois difficile: familles et proches-aidants
- Communications à diversifier et améliorer afin de rejoindre plus efficacement toutes les tranches d'âges
- Pénurie de main d'œuvre affectant l'ensemble des services
- Accès pour tous à des logements abordables et de qualité
- Peu de relève bénévole dans les milieux

Les axes d'intervention

- Administration municipale
- Aménagement du territoire et habitation
- Sécurité et communication
- Environnement
- Mobilité et transport
- Sports, culture, loisirs et vie communautaire
- Santé et services sociaux
- Études et travail

Plan d'action 2023-2028



Crédit photo : Mathieu Dupuis

Axe 1 : Administration municipale

Objectif 1.1 : Promouvoir la politique familiale et des aînés de la MRC d'Abitibi-Ouest auprès des organismes et citoyens du territoire

Action		Clientèle
1.1.1	Élaborer un plan de communication pour faire connaître la Politique familiale et MADA du territoire et mettre en œuvre les actions qui en découlent	Familles Aînés

Objectif 1.2 : Faire connaître à la population du territoire les différents services offerts aux familles et aux aînés

Action		Clientèle
1.2.1	Sensibiliser les organismes du territoire à l'importance de promouvoir efficacement leurs services auprès des clientèles cible	Familles Aînés
1.2.2	Outils les municipalités afin qu'elles puissent diriger adéquatement les citoyens aînés vers les services et ressources externes	Aînés

Objectif 1.3 : S'assurer que les besoins des aînés soient pris en considération lors de la prise de décision des administrations municipales

Action		Clientèle
1.3.1	Sensibiliser les élus aux différents enjeux rencontrés par les aînés du territoire	Aînés
1.3.2	Identifier une personne-ressource à la MRC qui fera le lien avec la Table des aînés d'Abitibi-Ouest (TAAO) afin d'être au fait des enjeux soulevés par cette dernière	Aînés

Axe 2 : Aménagement du territoire et habitation

Objectif 2.1 : Planifier l'aménagement du territoire dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés

	Action	Clientèle
2.1.1	Tenir compte de l'évolution de la réalité des familles et des aînés lors de la révision et des modifications du Schéma d'aménagement et de développement (SAD)	Familles Aînés
2.1.2	Sensibiliser les administrations municipales à l'importance de l'aménagement du territoire sur la qualité de vie des familles et des aînés et à prendre en considération leur réalité lors de la révision de leurs règlements municipaux	Familles Aînés
2.1.3	Outiller les administrations municipales pour qu'elles soient en mesure de vérifier l'évolution des problématiques et besoins de leurs citoyens	Familles Aînés

Objectif 2.2 : Contribuer à l'amélioration de l'accessibilité aux édifices publics pour les personnes à mobilité réduite

	Action	Clientèle
2.2.1	Conscientiser les administrations municipales à l'importance d'améliorer l'accessibilité des édifices publics pour les personnes à mobilité réduite.	Aînés

Objectif 2.3 : Favoriser l'accès à des logements abordables et de qualité pour la population

	Action	Clientèle
2.3.1	Mettre en place un groupe de travail et collaborer avec des acteurs incontournables à l'identification de solutions durables pour favoriser l'accès au logement (unités d'habitation accessoires, habitations émergentes, etc.)	Familles Aînés
2.3.2	Réalisation d'une étude permettant d'évaluer les clientèles cibles et l'offre de logements sur le territoire	Familles Aînés

Objectif 3.1 : S'assurer que les enjeux de sécurité des familles et des aînés soient considérés par les intervenants du domaine de la sécurité publique

Action		Clientèle
3.1.1	Sensibiliser le comité Sécurité Transport et Technologie sur les enjeux de sécurité publique des familles et des aînés	Familles Aînés
3.1.2	Maintenir la présence d'un représentant de la Sûreté du Québec sur le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés, en forme	Familles Aînés

Objectif 3.2 : Favoriser le développement des réseaux de télécommunication sur le territoire

Action		Clientèle
3.2.1	Favoriser la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer la desserte territoriale des réseaux de télécommunication et l'intégration des nouvelles technologies	Familles Aînés

Objectif 3.3 : Sensibiliser les administrations municipales et la population aux enjeux de sécurité des familles et des aînés

Action		Clientèle
3.3.1	Informar les administrations municipales sur les thématiques présentant des risques pour la sécurité des familles et des aînés et au besoin, les référer à des ressources spécialisées	Familles Aînés
3.3.2	Sensibiliser les administrations municipales à l'importance de maintenir une vigie auprès des personnes âgées seules et/ou vulnérables de leur secteur	Aînés
3.3.3	Sensibiliser la population à la problématique de la maltraitance envers les aînés afin de favoriser la vigilance à l'égard des signaux possibles	Aînés
3.3.4	Promouvoir la bientraitance envers les aînés	Aînés

Objectif 3.4 : Favoriser une communication efficace sur le territoire

Action		Clientèle
3.4.1	Accompagner les administrations municipales et organismes dans la mise en œuvre de moyens de communication efficaces auprès des différentes clientèles cibles	Familles Aînés



Axe 4 : Environnement

Objectif 4.1 : Favoriser la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement

Action		Clientèle
4.1.1	Outils les familles et les aînés pour les amener à joindre les efforts de diminution des matières résiduelles (formations, documentation, etc.)	Familles Aînés
4.1.2	Soutenir les initiatives visant à diminuer les volumes de matières non recyclables traitées	Familles Aînés

Axe 5 : Mobilité et transport

Objectif 5.1 : Favoriser l'accessibilité des services de transport collectif et bénévole disponibles sur le territoire

Action		Clientèle
5.1.1	Mettre en place un groupe de travail et collaborer avec des acteurs incontournables à l'identification de solutions durables pour faciliter la mobilité des personnes (ex. : transport collectif)	Familles Aînés
5.1.2	Collaborer à la concertation et à la promotion des services des différents partenaires en transport collectif et bénévole	Familles Aînés
5.1.3	Accroître les efforts de promotion du service de transport collectif rural «Transport Coup de Pouce»	Familles Aînés
5.1.4	Soutenir les initiatives faisant la promotion du transport actif	Familles Aînés

Axe 6 Sports, culture, loisirs et vie communautaire

Objectif 6.1 : Favoriser le développement du transport actif sur le territoire

Action		Clientèle
6.1.1	Sensibiliser et appuyer les administrations municipales dans l'élaboration de projets de développement de réseaux cyclables et de sentiers pédestres et multifonctionnels (corridors piétonniers en zones urbaines).	Familles Aînés

Objectif 6.2 : Optimiser l'utilisation des lieux, infrastructures et équipements de loisirs existants

Action		Clientèle
6.2.1	Maintenir à jour, une liste des lieux, équipements, activités et infrastructures de loisirs disponibles sur le territoire de la MRC et la rendre accessible pour les utilisateurs	Familles Aînés
6.2.2	Sensibiliser les administrations municipales à aménager les infrastructures afin qu'elles soient adaptées aux besoins des aînés	Aînés
6.2.3	Encourager les administrations municipales à partager les équipements et infrastructures en place	Familles

Objectif 6.3 : Faciliter le développement d'une offre variée d'activités favorisant les saines habitudes de vie et l'augmentation de la qualité de vie des familles et des aînés

Action		Clientèle
6.3.1	Encourager et soutenir les efforts de collaboration entre les administrations municipales et les organismes dans le but de faciliter l'accès aux loisirs par la population.	Familles Aînés
6.3.2	Assurer la réalisation d'une étude permettant d'évaluer les possibilités d'implantation d'un programme Accès loisirs pour les citoyens vulnérables du territoire	Familles Aînés
6.3.3	Sensibiliser les administrations municipales à offrir une gamme constante, abordable et innovatrice d'activités sportives, culturelles et de loisirs pour les différentes clientèles (aînée, famille, mobilité réduite, etc.)	Familles Aînés

Objectif 6.4 : Favoriser la participation citoyenne et l'engagement communautaire

Action		Clientèle
6.4.1	Sensibiliser les administrations municipales à l'importance de soutenir les organismes existants	Familles Aînés
6.4.2	Adopter et mettre en œuvre la stratégie jeunesse en milieu rural	Familles
6.4.3	Favoriser l'implantation des comités jeunesse en milieu rural	Familles
6.4.4	Faire de l'éducation et de la sensibilisation quant aux bonnes pratiques en matière de recrutement et de reconnaissances des bénévoles	Familles Aînés
6.4.5	Encourager les administrations municipales à reconnaître, valoriser et mettre à contribution les compétences des aînés dans les différentes sphères de la vie de leur communauté	Aînés

Objectif 6.5 : Favoriser l'intégration et la participation des nouveaux arrivants

Action		Clientèle
6.5.1	Assurer la promotion et la mise en œuvre du Plan d'attraction et de rétention de la main d'œuvre	Familles Aînés
6.5.2	Assurer la promotion et la mise en œuvre du Plan d'action en matière d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles	Familles Aînés

Axe 7 : Santé et services sociaux

Objectif 7.1 : Favoriser le développement de saines habitudes de vie (SHV) auprès de la population

Action		Clientèle
7.1.1	Collaborer à la mise en œuvre des activités des organismes promoteurs des SHV (Action Santé l'Envolée d'Abitibi-Ouest, Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, etc.)	Familles Aînés
7.1.2	Promouvoir l'importance des saines habitudes de vie auprès des aînés contribuant ainsi à l'amélioration de leur niveau d'autonomie	Aînés
7.1.3	Soutenir les partenariats entre les administrations municipales et les organismes dans l'offre d'activités et de services en lien avec les saines habitudes de vie.	Familles Aînés
7.1.4	Maintenir la dimension des saines habitudes de vie et d'environnements favorables dans tous les outils de planification de la MRC et inciter les administrations municipales à faire de même.	Familles Aînés

Objectif 7.2 : Maintenir et améliorer l'accessibilité aux services de santé

Action		Clientèle
7.2.1	Travailler en concertation avec le CISSSAT et le milieu pour le développement d'une offre de services de santé agile et efficiente	Familles Aînés
7.2.2	Promouvoir l'offre de service de soins de santé existante afin de rejoindre efficacement les familles et les aînés	Familles Aînés

Axe 8 : Études et travail

Objectif 8.1 : Favoriser la réussite éducative des jeunes

Action		Clientèle
8.1.1	Maintenir le comité réussite éducative et assurer la mise en œuvre de son plan d'action	Familles
8.1.2	Soutenir les diverses initiatives en lien avec l'éveil à la lecture	Familles
8.1.3	Soutenir les initiatives citoyennes visant la mise en place de programmes scolaires éducatifs distinctifs et alternatifs sur le territoire	Familles
8.1.4	Soutenir les initiatives permettant d'accroître l'accessibilité des formations professionnelle, collégiales, universitaires et formations continues sur le territoire	Familles

Objectif 8.2 : Assurer un nombre de places adéquat en milieux de garde afin de répondre aux besoins des familles

Action		Clientèle
8.2.1	Mettre en place d'un groupe de travail et collaborer avec des acteurs incontournables à l'identification de solutions durables pour accroître l'offre de services de garde.	Familles

Objectif 8.3 : Atténuer les impacts de la pénurie main d'œuvre affectant les différents services dédiés aux familles et aux aînés

Action		Clientèle
8.3.1	Inciter les entreprises à mettre en place des mesures pour l'embauche des aînés et leur rétention sur le marché du travail	Aînés
8.3.2	Sensibiliser les entreprises à la conciliation travail-famille (en incluant les adultes proches-aidants).	Familles
8.3.3	Mettre en œuvre la stratégie d'attractivité territoriale	Familles



Crédit photo : Mathieu Dupuis

